

Préparation des **liquides, aérosols et gels** pour les **contrôles de sûreté**

Quels types de liquides puis-je prendre
dans mon bagage de cabine pour embarquer ?

VOUS POUVEZ EMMENER :

-  À compter du 31 janvier 2014
Les achats duty free, emballés dans un sac de sûreté scellé.
Les articles et le ticket de caisse visible doivent rester à l'intérieur du sac de sûreté fourni lors de l'achat.
-  **Les tubes et flacons de moins de 100 ml maximum** disposés dans un sac plastique transparent, refermable, d'un litre maximum. Un seul sac par personne.
-  **Les médicaments et produits alimentaires particuliers, par exemple les aliments pour bébé.**

VOUS NE POUVEZ PAS EMMENER :

-  **Tous les autres liquides doivent être rangés dans vos bagages enregistrés (en soute).**

En cas de doute, renseignez-vous auprès de l'aéroport, de la compagnie aérienne ou de la boutique avant votre voyage pour obtenir davantage d'informations.

Informations complémentaires concernant les liquides, aérosols et gels

Seuls certains types de liquides peuvent être emmenés dans les bagages de cabine et ils doivent être présentés lors des contrôles de sûreté.

Les règles ci-dessous s'appliquent aux liquides, aérosols, gels, pâtes, lotions, mousses, crèmes, confitures, mélanges liquides/solides et autres éléments présentant une consistance similaire.

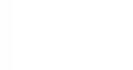


Voyager avec des liquides achetés en duty free :

-  À compter du 31 janvier 2014, les liquides achetés en duty free dans n'importe quel aéroport ou auprès de n'importe quelle compagnie aérienne pourront être transportés dans les bagages de cabine.
-  Les liquides achetés en duty free et le ticket de caisse visible correspondant devront être emballés au moment de l'achat dans un sac de sûreté scellé doté d'une bordure rouge (voir l'image).
-  N'ouvrez pas le sac de sûreté scellé avant d'atteindre votre destination finale.
-  Les agents de sûreté peuvent être amenés à ouvrir le sac de sûreté scellé pour en inspecter le contenu. Si vous devez prendre une correspondance dans un autre aéroport, veuillez informer les agents de sûreté afin que vos liquides achetés en duty free soient réemballés dans un nouveau sac de sûreté.



Voyager avec d'autres liquides, aérosols et gels :

-  **AUTORISÉ** : les tubes et flacons de moins de 100 ml maximum disposés dans un sac plastique transparent, refermable, d'un litre maximum. Un seul sac par personne.
-  **AUTORISÉ** : médicaments et produits alimentaires particuliers, par exemple les aliments pour bébé, indispensables pour votre voyage. Soyez en mesure de justifier leur caractère nécessaire.
-  **NON AUTORISÉ** : tous les autres liquides, aérosols et gels doivent être rangés dans vos bagages enregistrés (en soute).



À l'aéroport :

-  **Présentez vos liquides séparément** de vos bagages de cabine afin qu'ils soient inspectés lors de votre passage au contrôle de sûreté.
-  Exceptionnellement, les agents de sûreté peuvent être amenés à ouvrir les bouteilles ou flacons afin d'en inspecter le contenu.
-  Exceptionnellement et uniquement pour des raisons de sûreté, les liquides peuvent être interdits d'emport.

En cas de doute, renseignez-vous auprès de l'aéroport, de la compagnie aérienne ou de la boutique avant votre voyage pour obtenir davantage d'informations.